

OFFICIEL

LE GOUVERNEMENT DE LA LOUISIANE
JOURNAL DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
Mardi 12 Février 1900.
La Chambre se réunit conformément à l'ordre du jour...

Le membre absent, conformément à l'article 10 de la Constitution, est le représentant de la circonscription de la paroisse de St. Charles, M. J. Smith.
M. W. White - Acte pour rétablir l'ancien nom de la paroisse de St. Charles...

Le membre absent, conformément à l'article 10 de la Constitution, est le représentant de la circonscription de la paroisse de St. Charles, M. J. Smith.
M. W. White - Acte pour rétablir l'ancien nom de la paroisse de St. Charles...

Le membre absent, conformément à l'article 10 de la Constitution, est le représentant de la circonscription de la paroisse de St. Charles, M. J. Smith.
M. W. White - Acte pour rétablir l'ancien nom de la paroisse de St. Charles...

Le membre absent, conformément à l'article 10 de la Constitution, est le représentant de la circonscription de la paroisse de St. Charles, M. J. Smith.
M. W. White - Acte pour rétablir l'ancien nom de la paroisse de St. Charles...

Le membre absent, conformément à l'article 10 de la Constitution, est le représentant de la circonscription de la paroisse de St. Charles, M. J. Smith.
M. W. White - Acte pour rétablir l'ancien nom de la paroisse de St. Charles...

Le membre absent, conformément à l'article 10 de la Constitution, est le représentant de la circonscription de la paroisse de St. Charles, M. J. Smith.
M. W. White - Acte pour rétablir l'ancien nom de la paroisse de St. Charles...

Le membre absent, conformément à l'article 10 de la Constitution, est le représentant de la circonscription de la paroisse de St. Charles, M. J. Smith.
M. W. White - Acte pour rétablir l'ancien nom de la paroisse de St. Charles...

Le membre absent, conformément à l'article 10 de la Constitution, est le représentant de la circonscription de la paroisse de St. Charles, M. J. Smith.
M. W. White - Acte pour rétablir l'ancien nom de la paroisse de St. Charles...

Le membre absent, conformément à l'article 10 de la Constitution, est le représentant de la circonscription de la paroisse de St. Charles, M. J. Smith.
M. W. White - Acte pour rétablir l'ancien nom de la paroisse de St. Charles...